

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GENÈVE

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2017.



CONSERVATOIRE  
DE MUSIQUE DE GENÈVE  
MUSIQUE • THÉÂTRE

CLASSIQUE AVEC AUDACE



# SOMMAIRE

- |    |   |
|----|---|
|    |   |
|    |   |
|    |   |
| 4  | Sur le plan institutionnel                            |
| 11 | Sur le plan académique                                |
| 19 | Sur le plan artistique                                |
| 22 | Sur le plan de<br>l'administration<br>et des finances |
| 29 | Conseil de fondation                                  |

## I. SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL

### A. IMMOBILIER

Le Conseil de fondation, en date du 27 septembre 2010, a pris la décision de rénover le bâtiment du Conservatoire sis à la Place Neuve. A la suite d'une importante recherche de fonds entreprise par la présidence et la direction, la somme nécessaire pour débiter le projet a été réunie grâce à des donations de fonds privés, des mécènes et le fonds de répartition des bénéfices de la Loterie romande. Le Conseil de fondation du 4 septembre 2014 a donné son feu vert pour aller de l'avant dans la concrétisation du projet immobilier. Un concours selon les normes SIA 142 a été lancé en janvier 2015. Après une année de travail, le 12 janvier 2016, dans la Grande Salle du Conservatoire a eu lieu la cérémonie officielle des résultats du concours. 32 bureaux d'architectes ont répondu à l'appel de candidature. Le jury a sélectionné 13 candidats pour le 2<sup>e</sup> degré du concours. Il a tenu compte du cahier des charges, des contraintes liées au programme fonctionnel, notamment des questions d'acoustique, de conservation de patrimoine et d'aménagement du rez-de-chaussée inférieur. Le lauréat a été désigné à l'unanimité. Il s'agit du bureau genevois G.M. architectes associés avec le projet Trace-Ecart. Grâce à un travail actif, constant et harmonieux du groupe de pilotage présidé par Francis Waldvogel, l'autorisation de construire a été publiée dans la feuille d'avis officielle le 6 avril 2017. Aucun recours n'a été déposé dans le délai légal des trente jours ouvrables. L'autorisation est devenue définitive en date du 22 mai 2017. Dès lors, le groupe de pilotage a commencé à planifier la suite du projet, notamment le déménagement de la bibliothèque de la Place Neuve et des locaux d'enseignement. Il est prévu de débiter les travaux à la Place Neuve au mois de juillet 2018.

### Déménagement de la bibliothèque

Grâce à une organisation exemplaire menée par Nicolas Tosio en collaboration avec l'équipe de la bibliothèque du CMG, 200'000 ouvrages ont été déménagés au mois de juillet 2017. Ce travail a été exécuté avec succès grâce au service de la protection des biens culturels et plus particulièrement par l'organisation régionale de protection civile (ORPC). Les partitions et les livres ont été

répartis sur deux sites, à la rue de Hollande 12 pour les documents consultés régulièrement et à la rue de la Synagogue 33-37 pour les archives. La bibliothèque a ouvert ses portes dans les nouveaux locaux de la rue de Hollande 12 le 11 septembre 2017.

### **Déménagement des locaux d'enseignement**

Le Conservatoire de Musique a libéré au mois de juillet les locaux d'enseignement de la rue Jean Petitot 8-10 pour les laisser à la disposition de la Haute Ecole de Musique, ce qui permettra à cette dernière de quitter le bâtiment de la Place Neuve en vue des futurs travaux. Le bail à loyer a été repris par la HEM en un temps record grâce au soutien du Conseiller d'Etat en charge du département des finances, Serge Dal Busco. Le déménagement dans les locaux de la rue du Stand 56 a été organisé en deux mois. Ce bâtiment a permis d'accueillir la grande partie des enseignements du CMG dès la rentrée scolaire de septembre 2017 et pour la durée des travaux du bâtiment de la Place Neuve.

### **Collaboration CMG-HEM**

Un communiqué relatif à la rénovation de la Place Neuve et à l'occupation des bâtiments en 2017 et 2018 a été rédigé conjointement par les présidents et les directions de la HEM et du CMG le 1<sup>er</sup> mars 2017. Ce document confirme l'accord des deux institutions sur les points essentiels pour la période 2017-2018, notamment en ce qui concerne la date du début des travaux à la Place Neuve, la recherche conjointe des locaux d'appoint et les salles de concert, la libération du bâtiment de la Place Neuve, le partage des instruments et l'accessibilité de la bibliothèque. Les directions du CMG et de la HEM ont réitéré leur détermination à garantir la continuité de leurs activités et le confort des usagers durant la période des travaux.

### **Convention bibliothèque CMG-HEM**

En date du 23 novembre 2017, les présidents et les directeurs des deux institutions ont signé une convention stipulant l'organisation et la supervision des travaux liés au déménagement de la bibliothèque. Elle fixe également les modalités du partage des dépenses liées à l'aménagement et de l'exploitation des locaux ainsi que de la répartition des frais relatifs au personnel de la bibliothèque. Cette convention est valable pour la période 2017-2022.

## B. CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de fondation a tenu en 2017 quatre séances de bureau et trois séances de conseil. Il s'est notamment penché sur le projet de restauration du bâtiment de la Place Neuve, sur la problématique liée à la baisse des subventions en faveur du CMG et sur la vision stratégique du développement de l'institution ainsi que sur le renouvellement de la convention collective de travail. Le Conseil a également ratifié l'engagement des nouveaux professeurs et la nomination de professeurs après la période probatoire.

## C. CONTRAT DE PRESTATIONS

Le contrat quadriennal 2015-2018 a subi une coupe linéaire de 1% par an sur toute la durée du contrat. Malgré le contrat signé, la subvention y figurant a été amputée de 1,4% pour l'année civile 2016 et de 1,25% pour l'année 2017. De plus, les mécanismes salariaux ont été appliqués en 2017 et représentent un montant de 43'563 CHF. La présidence et la direction ont clairement indiqué lors de l'assemblée générale du personnel enseignant et administratif du 17 janvier 2017 que si la situation devait perdurer des suppressions de postes dans l'administration et dans le corps professoral seraient à envisager. L'une des solutions pour résoudre partiellement le problème, à savoir la hausse des écolages de 5% justifiée par le fait que les professeurs enseignent 5,6% de plus dès la rentrée 2017, a été appliquée sur l'ensemble des écolages pour l'année scolaire 2017-18.

## D. CMG XXI

La direction a élaboré le plan stratégique du Conservatoire, CMG XXI, pour les années 2015-2019. Ce document explicite les axes prioritaires artistiques et pédagogiques du projet institutionnel : au centre de la réflexion se trouvent également les aspects de la communication et de la recherche de fonds qui sont indispensables pour le développement de l'institution. Dans le cadre de la stratégie, la direction estime prioritaire le développement des filières d'encouragement de jeunes talents. En s'inspirant de Musimax, filière d'encouragement de jeunes talents instrumentistes fondée par le CMG en 2009, la direction a décidé de créer Bel Canto qui s'adresse aux jeunes chanteurs. Ce projet sera entièrement financé par des fonds privés. Le CMG poursuit ses objectifs de démocratisation

musicale. Le projet MusicEnsemble s'est établi actuellement sur deux communes genevoises, Meyrin et Vernier, et continue d'élargir ses rangs.

## **E. CEGM**

Dans le cadre de la CEGM, le CMG participe au travail des commissions et organes divers : la conférence des directeurs et responsables, la commission paritaire, ainsi que la commission de formation continue. Le CMG a également participé à la réflexion sur la restructuration de la CEGM et la modification de ses statuts.

## **F. CERTIFICATION**

Le CMG a été soumis avec succès au deuxième audit de deuxième certification sous l'expertise de la société ProFormations le 2 mai 2017.

## **G. PROJETS SPÉCIFIQUES**

Avec le soutien du conseil de fondation, le CMG continue à développer les filières et projets suivants :

- > Musimax – Bel Canto ;
- > Musique + ;
- > MusicEnsemble ;
- > GuitarEnsemble ;
- > Orchestre CMgo ;
- > Colourstrings ;
- > Kindergarten ;
- > Tempo Rubato ;
- > Estivales ;
- > Musique pour tous ;
- > Quat'Six.

Un grand travail de recherche de fonds, coordonné par Amélie Fourcade, a été effectué durant l'année 2016-2017 pour assurer la survie du projet MusicEnsemble. Après de longues négociations, la fondation Drosos a octroyé un financement partiel sur une durée de deux ans. En vue de la création d'un projet de collaboration avec

La Clairière, centre de détention et d'observation pour mineurs, l'équipe de MusicEnsemble a entamé un travail préparatoire durant le dernier trimestre 2017.

Ce projet, nommé ClairLune, sera mis en place pendant les années 2018-2019, sous la supervision de la fondation Drosos. Au cours du mois de juillet 2017, quelques élèves parmi les plus expérimentés se sont rendus au Portugal pour une semaine de travail intensif avec l'Orchestre Geração. Ils ont joué dans la mythique salle Gulbenkian de Lisbonne. Le grand chef d'orchestre Domingo Hindoyan a dirigé le concert de Noël au Studio Ernest-Ansermet le 14 décembre 2017. Un reportage sur MusicEnsemble a été réalisé par l'équipe de la Puce à l'oreille pour son émission de Noël. Les orchestres MusicEnsemble se sont également produits sur scène à l'occasion de l'édition 2017 de Cœur à Cœur organisé par la RTS à Lausanne le 17 décembre 2017.

L'orchestre CMGo a donné une excellente prestation de Pierre et le loup de Prokofiev dans le cadre du Brass festival en collaboration avec les classes d'art dramatique du CMG. Cette prestation musicale a été également offerte par le CMG aux enfants des institutions de l'Office médico-pédagogique dans le cadre du projet Musique pour tous.

Sous la direction du grand chef d'orchestre Leonardo García Alarcón, les élèves des filières Musimax et Bel Canto ont effectué un travail remarquable pendant plusieurs week-ends sur l'interprétation de la musique baroque. Un magnifique concert a couronné ce projet le 4 février 2017.

Une nouvelle filière Quat'Six, destinée à l'apprentissage précoce de l'initiation musicale et instrumentale, a réuni plusieurs pratiques déjà présentes au CMG depuis plusieurs années (Colourstrings, Kindergarten, Piano en herbe, Jardin du violon, etc.). Une stratégie de développement des apprentissages pour les très jeunes (4 à 7 ans) est considérée comme prioritaire pour les années à venir.

Le Conservatoire est très fier d'intégrer à son cursus, en parallèle de l'enseignement traditionnel, l'enseignement selon la philosophie Colourstrings et Kindergarten. Les rencontres annuelles avec nos collègues français permettent un échange très positif et ouvrent de nouvelles perspectives de collaboration dans ce domaine. Dans le but de développer cet enseignement, le CMG a participé à la traduction et à l'édition du livre *Singing Rascals* en français. Un premier volume, intitulé *Les P'tits Fripons en mode pentatonique*, a vu le jour



en janvier 2016. Un deuxième volume, intitulé *Les P'tits Fripons – Do*, a paru en 2017. Un troisième volume est en préparation pour 2018.

Une sixième édition des Estivales, cours d'été pour les jeunes musiciens, s'est déroulée au mois d'août 2017 au CMG. Environ 70 jeunes ont participé avec succès à ces masterclasses. Outre les cours de culture musicale, d'instrument et d'orchestre, les élèves ont bénéficié d'activités sportives et de la possibilité d'assister au F'Estival.

Une cinquième édition du F'Estival s'est articulée autour de la musique et de la danse de divers continents : tango, samba, claquettes et valse ont réuni des interprètes venant d'horizons très différents. Des dégustations gastronomiques associées à chaque thème de la soirée ont couronné ces spectacles interdisciplinaires et enchanté le public.

## H. COLLABORATIONS CMG

La direction continue de développer des liens avec ses partenaires à Genève, en Suisse et à l'étranger. Citons :

- > CEGM (Confédération des écoles genevoises de musique) ;
- > Brass Festival ;
- > KSK (Conférence des conservatoires suisses) ;
- > Conservatoire franco-valdo-genevois (CRR d'Annecy, Conservatoire de Lausanne...) ;
- > Colourstrings, East Helsinki Music Institute (Itä Helsingin musiikkiopisto) ;
- > Neojiba (Núcleo Estaduais de Orquestras Juvenis e Infantis da Bahia), Brésil ;
- > El Sistema Europe et Superar Suisse ;
- > Orquestra Geração Portugal ;
- > Liceo Farnesina de Rome ;
- > Orchestre de l'Unión musical Sta. Cecilia de Onda, Espagne ;
- > EMU : European Music School Union ;
- > Fondation Les Instruments de la Paix – Genève.

La Conférence des conservatoires suisses a organisé une deuxième édition des week-ends de Pentecôte de musique de chambre. Pendant quatre jours, les élèves issus de filières d'encouragement de jeunes talents et préprofessionnelles venant de toute la Suisse se sont réunis à Lausanne autour d'un répertoire de musique de chambre. Les professeurs de sept conservatoires suisses les ont guidés dans leur travail qui a abouti à deux auditions présentées au public le 5 juin 2017. Cet événement permet aux élèves suisses musicalement les plus prometteurs de se connaître et de nouer des liens pour de futures collaborations artistiques.

## I. AMÉLIORATION DES SERVICES ET DE L'OFFRE

Depuis l'année 2017, le Conservatoire de Musique a développé un programme qui lui permet d'envoyer toutes les confirmations d'inscription de façon informatique. Cela réduit considérablement le travail administratif et répond aux besoins de nos usagers

## J. PERSPECTIVES

- Poursuivre la recherche de fonds pour le projet Place Neuve.
- Assurer le suivi et la mise en place du projet d'architecture du Conservatoire Place Neuve, notamment en vue du début des travaux en juillet 2018.
- Poursuivre la recherche de salles de production pour les concerts du CMG pendant les travaux.
- Poursuivre la recherche des fonds privés pour le financement de divers projets.
- Poursuivre l'édition du matériel pédagogique pour l'enseignement des enfants de 4 à 6 ans, notamment la préparation du troisième volume des *P'tits Fripons*.
- Assurer la pérennisation de la filière Quat'six.
- Assurer la mise en place du projet ClairLune en collaboration avec la fondation Drosos.

## II. SUR LE PLAN ACADÉMIQUE

### A. STRUCTURES EXISTANTES

Le conseil décanal, présidé par la direction, est constitué comme suit :

- > chant : Philippe Chanon (ad interim)
- > claviers : Adrian Kreda
- > cordes : Nicolas Jéquier
- > culture musicale : Eva Aroutunian (ad interim)
- > percussions : Damien Darioli
- > théâtre : Anne-Marie Delbart
- > vents : Valérie Bänninger

Pour la gestion de la culture musicale, Eva Aroutunian est assistée de Jérémy Prioult, coordinateur.

Le décanat des cordes est dirigé par Nicolas Jéquier, assisté d'Yves Roth pour la coordination des classes de guitare.

Assurant la vie des centres, une équipe de responsables coordonne les activités internes et les relations avec les communes :

- > Carouge : Marianne Rohrbach
- > Contamines : Brigitte Boccadoro
- > Diorama : Anne-Marie Delbart
- > Grand-Saconnex : Chantal Roll
- > Mail : Yves Roth
- > Meyrin : Francesco Bartoletti
- > Onex : Nicolas Tosio (ad interim), à partir du 01.09.17, Benedetta Simonati
- > Petitot : Julie Sturzenegger-Fortier
- > Puplinge : Claude Doriot

### B. POUR LA MUSIQUE

En 2017, le CMG a reconduit son offre de cours, et notamment ses filières spécifiques d'enseignement (cf. *supra*, *Projets spécifiques*), dans un contexte budgétaire délicat. Il reste très attaché à ce que chaque élève trouve une palette d'offre au plus près de ses aspirations.

- > *MusicEnsemble*. Le nombre d'élèves au 1<sup>er</sup> septembre 2017 est de 101. Ce projet rencontre un vif succès, un second orchestre a été ouvert à l'adresse des élèves plus avancés (Grand Orchestre MusicEnsemble). Rappelons que la spécificité de ce programme est l'apprentissage par l'orchestre avec une visée tant artistique que sociale. L'équipe pédagogique reste stable et solidaire, associant trois enseignants issus d'El Sistema à quelques collègues du CMG et à des stagiaires de la HEM. La coordination est assurée par Domingo García Hindoyan, chef d'orchestre d'origine vénézuélienne, assistant de Daniel Barenboim au Staatsoper de Berlin, et par Tomas Hernández Bagés, professeur de violon au CMG. A noter que les élèves se sont produits lors de plusieurs concerts au cours de l'année : concerts au Marathon musical le 8 avril, au Théâtre Forum Meyrin le 6 juin, dans la salle Gulbenkian de Lisbonne le 15 juillet avec l'orchestre Geração dans le cadre d'un échange.
- > *Musique +* (9<sup>e</sup> année d'existence). Cette filière s'adresse aux élèves particulièrement motivés mais sans visée professionnelle, dès le palier II du premier cycle. Les cours de musique de chambre sur un semestre ont été pérennisés. Une nouvelle équipe d'enseignants a été désignée sous la houlette d'un nouveau coordinateur, Philippe Talec. Il s'agit d'Antonio Pastor Otero, pianiste, Gérard Schlotz, clarinetiste, Pierre Burnet, corniste et de Philippe Talec, violoniste.
- > *Musimax* (10<sup>e</sup> année d'existence). La filière d'encouragement de jeunes talents du CMG compte désormais 18 élèves. Répondant aux attentes pédagogiques, son cursus intensif est resté inchangé. René Michon, directeur de la Haute Ecole de musique – site de Neuchâtel, a été invité aux examens comme expert général. La coordination est assurée par Philippe Chanon. Les élèves se sont produits lors de nombreux événements à l'interne et à l'externe ; citons le concert au BFM le 14 mai dans le cadre de la série Musique sur Rhône en collaboration avec des musiciens de l'Orchestre de la Suisse romande, autour des Kammerkonzert pour piano de Mozart et de pièces baroques pour la flûte à bec. Mme Eliane Dessimoz est marraine de la filière. Le subventionnement de cette filière n'est toujours pas assuré, bien qu'elle ait fait ses preuves (100% d'admission en filière préprofessionnelle ou directement en haute école) en répondant aux critères d'encouragement des jeunes talents tel que voulu par le peuple lors de la votation fédérale du 23 septembre 2012.

- > Pendant du projet Musimax à l'intention des chanteurs, *Bel Canto* a été reconduit pour une seconde année avec le soutien de la fondation SIGG. Vu la différence d'âge et de progression par rapport au projet Musimax, la filière est adaptée à la spécificité du développement des jeunes chanteurs. Néanmoins, des événements rassemblent les élèves des deux filières. Citons le magnifique concert du 4 février sous la direction artistique du chef Leonardo García Alarcón assisté de Giovambattista Carvelli.
- > *Tempo Rubato*. Conçue comme une parenthèse dans le parcours d'enseignement pour des adolescents en questionnement, cette filière rencontre peu de succès (5 élèves) Néanmoins, cette offre de niche est maintenue.
- > *Orchestre CMgo*. Orchestre phare du Conservatoire, le *CMgo* propose des prestations symphoniques originales et exigeantes, réunissant des professeurs du CMG, des élèves avancés tutorés par leur enseignant et des étudiants HEM, sous la direction d'Antoine Marguier et la coordination d'Amandine Pierson. Citons la collaboration avec le Geneva Brass Festival le 15 octobre 2017 avec Pierre et le loup.
- > *Colourstrings*. Il s'agit d'une méthode ludique s'adressant aux plus jeunes désirant commencer un instrument à cordes (cette année, 15 élèves violonistes et violoncellistes). L'apprentissage de l'instrument et de la formation musicale se fait conjointement. Le Jardin du violon, créé en septembre 2014, rencontre également son jeune public : 10 élèves.
- > *GuitarEnsemble*. Déclinaison de la pédagogie issue d'*El Sistema*, cette filière permet à de nombreux guitaristes de commencer l'apprentissage de leur instrument de manière collective. Cette pédagogie a par ailleurs permis de limiter la liste d'attente de cet instrument. La filière, dont la coordination est assurée par Yves Roth, compte 23 élèves.
- > *Musique pour tous*. Enseignement du piano et de la clarinette dispensé à des enfants présentant des troubles de la sphère autistique, en collaboration avec l'OMP. Après un financement triennal assuré par Autisme Genève, cette offre est financée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 et pour une année par la fondation Ardit.

> *Filière préprofessionnelle.* Sur un effectif global de 54 élèves, la filière préprofessionnelle CEGM compte 32 élèves du CMG (état : septembre 2017). En juin 2017, 3 élèves du CMG ont été admis en HEM (1 à Genève, 1 à Lausanne, 1 à Berne). A l'automne 2017, les élèves de la filière ont en outre pu suivre un cours de théâtre destiné à une approche plus empirique de la scène afin de pouvoir être prêts mentalement aux nombreuses sollicitations de la vie artistique genevoise. Des auditions réunissant tous les musiciens de la filière ont été également organisées pour permettre à tous les élèves de se connaître ainsi que pour découvrir plusieurs acoustiques différentes. Les cours spécifiques de solfège préparatoire à la HEM avec deux modules distincts ouverts au sein du CMG en 2012 font en outre partie des cours complémentaires CEGM les plus demandés par les élèves de la filière préprofessionnelle.

Les VI<sup>e</sup> Estivales du CMG, stage instrumental d'été, se sont déroulées du 21 au 26 août 2017. Près de 71 élèves ont participé à diverses formules (Colourstrings, ColourSongs, Musique et Voile/Paddle). Des concerts finaux ont été donnés pour clôturer cette semaine musicale autour des prestations de musique de chambre et d'orchestre. La coordination des Estivales a été assurée par Maÿlis Caijo. Un festival, dénommé le F'Estival, est programmé parallèlement aux activités d'enseignement ; il avait pour thème cette année « Danses gourmandes ». Un public nombreux et curieux est venu savourer des concerts où la musique, la danse et la gastronomie se conjuguait.

L'offre de cours complémentaires est restée exceptionnellement diversifiée, malgré un contexte budgétaire difficile afin de maintenir un forfait pédagogique cohérent et de garantir la mobilité des élèves inter-institutions. Par ailleurs, l'offre est désormais consultable en ligne avec renvoi pour inscription sur le site de chaque institution.

Les plans d'études restent inchangés, organisés en deux cycles d'enseignement précédés d'un cycle d'initiation. Ce dernier cycle a tout à la fois la fonction d'initiation et d'orientation. Dans ce cadre, une filière dénommée Quat'Six a vu le jour afin de rassembler en son sein l'ensemble des enseignements précoces (Piano en herbe, Jardin du violon, initiation à la percussion, etc.).

La brochure de cours CMG a été adaptée à l'évolution de l'offre d'enseignement, en cohérence avec le site web du Conservatoire.

Le CMG a participé activement à tous les débats et projets au sein de la CEGM (*cf. supra, chapitre I.E*).

16 élèves du Conservatoire ont bénéficié du dispositif Sport-Art-Etudes (SAE) mis en place par le DIP. Ce dispositif, du primaire au collège, permet un aménagement de l'horaire scolaire aux fins d'une pratique instrumentale soutenue. Les filières d'enseignement concernées sont : Musimax et le préprofessionnel. Les élèves Musique + peuvent également bénéficier du dispositif SAE dans la mesure des places restantes. Le dispositif répond aux attentes concernant le primaire et le collège ; le nombre de places pour le CO est, pour l'heure, insuffisant.

Les portes ouvertes ont été organisées le 8 avril 2017 à la Place Neuve, comprenant des ateliers à la découverte des instruments ainsi que de nombreux concerts offerts par les élèves et les professeurs. Dans les centres d'enseignement, de nombreuses classes ouvertes, des concerts variés, des ateliers instrumentaux, des concours musicaux sont venus avantageusement compléter le dispositif de promotion : le 25 mars à Carouge, du 3 au 6 avril à Puplinge, le 29 mars à Meyrin, le 5 avril à Onex et le 1<sup>er</sup> avril à Grand-Saconnex.

Dans le même esprit, le dicastère des vents a organisé une journée spécifique le 25 février, Les vents en fête : ateliers ouverts à tous, découverte des instruments anciens, fabrication d'instruments à vent, batucavent, soudpainting. Cet événement a été clôturé par un concert *Le Carnaval de Campra*, composé par Ludovic Thirvaudey.

Le septième Marathon musical a eu lieu les 7 et 8 avril 2017 à la Place Neuve (31 prestations). Cet événement audacieux est unique en son genre : deux jours de concerts par des élèves de tous âges encadrés par leurs enseignants. La production de concerts et de spectacles reste le but de tout apprentissage musical ou théâtral.

Parallèlement, les inscriptions ont eu lieu à la Place Neuve du 7 au 8 avril 2017. Les inscriptions en ligne sont de plus en plus nombreuses, d'où la décision de limiter la période d'inscription à la Place Neuve. Des formulaires en ligne sont en effet disponibles dès le mois de février.

Le XIII<sup>e</sup> Concours de piano et orgue a eu lieu du 27 février au 5 mars 2017 : « Bach, le maître ». 106 élèves ont participé à ce concours avec comme invité d'honneur, le pianiste Pietro De Maria, professeur au Mozarteum de Salzbourg. Créé par Adrian Kreda, doyen, cet événement met grandement en valeur l'enseignement des claviers au CMG.

Les examens ont donné lieu à l'attribution de :

- > 31 certificats d'études musicales (récompensant un parcours d'études complet) : 10 clavier, 11 cordes, 1 percussions, 6 vents, 1 chant, 2 théâtre ;
- > 118 attestations de formation artistique (aboutissement du premier cycle d'études) : 45 clavier, 47 cordes, 19 vents, 5 percussions, 1 chant, 1 théâtre.

Ces diplômes ont été remis lors de la cérémonie des promotions de fin d'année qui a eu lieu dans la Grande Salle de la Place Neuve le 26 juin 2017.

Le meilleur certificat de chaque dicastère a été récompensé par le prix Ardit.

### **C. POUR LE THÉÂTRE**

164 élèves sont inscrits en septembre 2017 :

- > Enfants : 64
- > Adolescents : 60
- > Jeunes adultes : 10
- > Filière préprofessionnelle : 30

Sept élèves ont été admis dans des écoles d'enseignement supérieur : Teintureries à Lausanne, Ecole du Jeu à Paris, Conservatoire supérieur de Louvain en Belgique (NB : pas de concours d'admission à la HETSR en 2017).

Les classes enfants et ateliers-théâtre ont réalisé 11 spectacles. De son côté, la filière préprofessionnelle a produit deux spectacles. A la rentrée de septembre 2017, le partenariat avec la Maturité Spécialisée – Théâtre s'est concrétisé par l'admission de deux élèves au sein de la filière préprofessionnelle.



## D. PERSPECTIVES

### Pour la musique :

- Collaborer avec divers systèmes d'enseignement et écoles à l'étranger : Neojiba (Brésil), Fundación Musizap et IUNA (Argentine), the East Helsinki Music Institute (Finlande), Colourstrings Music School London (Grande-Bretagne), AMWAJ à Bethléem (sous mandat de la Fondation Les Instruments de la Paix – Genève), Liceo Farnesina de Rome (Italie), Ecole spéciale de musique Tchaïkovski d'Erevan (Arménie).
- Poursuivre le développement de MusicEnsemble (Vernier + Meyrin).
- Organiser le VIII<sup>e</sup> Marathon musical et théâtral à la Place Neuve, parallèlement à la reconduction des ateliers-découverte et la mise en valeur des instruments à vents.
- Assurer le financement des filières spécifiques (Musimax, Bel Canto, MusicEnsemble, Musique pour tous).
- Organiser le XIV<sup>e</sup> Concours de piano sur le thème de Schubert en associant les classes de chant.
- Poursuivre toute collaboration possible avec le DIP : horaires aménagés, présentations d'instruments, productions communes.
- Assurer une présence dans les communes en lien avec la vie des centres.
- Initier un projet d'enseignement au Centre éducatif de détention et d'observation pour mineurs, La Clairière, avec le soutien d'Olivier Boillat, juge au Tribunal des mineurs.
- Débuter un enseignement en crèche, à La Nichée.

### Pour le théâtre :

- Filière préprofessionnelle : renouveler les stages courts (1 à 2 semaines) ainsi que les masterclasses ou workshops avec invitation de professeurs et comédiens reconnus afin de maintenir la qualité et la diversité du cursus.
- Adapter l'offre d'enseignement aux plus jeunes en fonction de l'évolution des attentes du public : projet Théâtre en herbe.
- Participer au 8<sup>e</sup> Marathon.

A noter que la filière préprofessionnelle d'art dramatique du CMG reste une référence en Suisse romande; elle attire de nombreux élèves d'autres cantons.

## **E. NOS PROFESSEURS**

### **Les professeurs suivants ont pris leur retraite :**

Mme Marianne Brady (professeur de formation musicale et violon)  
 Le Conseil de fondation lui a remis le titre de professeur honoraire  
 Mme Aldona Jacobson (professeur de piano)  
 Mme Isabel Martin Balmori (professeur de chant)  
 M. Philippe Collet (professeur de saxophone)

### **Les professeurs suivants ont été fêtés comme jubilaires lors de la cérémonie de clôture :**

**20 ans** Mme Pascale Vachoux (art dramatique)  
**30 ans** Mme Mayumi Balet-Kameda (piano)  
 Mme Diane Costoulas Jéquier (piano)  
**35 ans** Mme Geneviève Chevallier (harpe)  
**40 ans** Mme Marianne Rohrbach (piano)

### **Les professeurs suivants ont été engagés :**

Mme Anna Guyénot (piano)  
 Mme Lucie Mallet de Chauny (violon)  
 M. Mladen Tcholitch (piano)  
 Mme Clémence Tilquin (chant)

### **Les professeurs suivants ont été nommés par le conseil de fondation :**

M. Raphaël Abeille (violoncelle)  
 M. Pierre Burnet (cor)  
 Mme Clémence Chippier Abeijon (violoncelle)  
 M. Diego Innocenzi (orgue)  
 Mme Oriane Joubert (piano)  
 M. Guillaume Moix (piano)  
 Mme Katherine Nikitine (piano)

Par ailleurs, le conseil de fondation a confirmé l'engagement de Mme Valentine Collet (hautbois).

### III. SUR LE PLAN ARTISTIQUE

Vivre l'expérience de la scène concrétise et valorise les différentes étapes de l'apprentissage instrumental et théâtral. En ce sens, le CMG a à cœur de mettre en valeur les élèves et leurs enseignants par une programmation nombreuse, variée et originale : plus de 400 concerts, spectacles et représentations par an !

#### A. QUELQUES DATES ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS

- VII<sup>e</sup> Marathon musical et théâtral les 7 et 8 avril : 31 prestations (concerts, représentations, etc.) à la Place Neuve (Grande Salle et Salle 20). Par leur qualité et leur diversité, tous ces événements mériteraient d'être mentionnés. Citons, à titre d'exemple :
  - > *Concert slave*, par le CMGo avec en soliste Camille Berthollet, invitée d'honneur du VII<sup>e</sup> Marathon, soliste internationale issue de la filière Musimax.
  - > *C'est toujours ça de pris!*, un spectacle lyrique par la classe de chant de Magali Perol-Dumora.
  - > *Nino Rota et le 7<sup>e</sup> art*, par les ensembles de clarinette des classes de Marie-Chantal et Gérard Schlotz.
  - > POM et GOM, par les orchestres MusicEnsemble.
  - > Musiques de films par la classe de saxophone de François Léclaircie.
  - > *Allez, allez!*, par les classes de formation musicale.
  - > *Les cuivres et percussions en mode pop rock!*
  - > *La réunion des deux Corée*, par la classe d'art dramatique de Julien George.
  - > *Accordéons contre basses*, un spectacle en collaboration avec le CPMDT par les classes de Mirella Vedeve et Gaëlle Poirier.
- Concerts Profs en scène (à la Place Neuve en deux sessions, au printemps et à l'automne) et les concerts Les Profs jouent pour vous (dans les centres d'enseignement). Ces concerts mettent en valeur les professeurs en qualité d'artistes-pédagogues. Quelques titres :
  - > *Hommage à Dino Lipatti*, grand pianiste roumain qui fut professeur au Conservatoire de Musique de Genève, par des professeurs et la direction du CMG.
  - > *Fairy tales*, par le Nikitine Sisters Duet (piano et orgue).
  - > *Octuor* de Franz Schubert, par des enseignants de vents et cordes.

- Fête de la musique du 24 et 25 juin 2017 (Grande Salle de la Place Neuve). Les concerts du CMG s'insèrent dans la programmation générale organisée par la Ville de Genève.

Citons à la Place Neuve :

- > Les cordes du samedi.
- > Atelier de musique ancienne.
- > Quatuors à cordes.
- > Couleurs cuivres et classes de percussions.
- > Orchestre CMG Symphonique.
- > Atelier scénique pour chanteurs.
- > Filière préprofessionnelle CEGM.
- > Atelier d'improvisation.
- Concerts et ateliers autour de Schubert, le 15 novembre 2017 à la Place Neuve, par les professeurs des classes de piano et de chant dans le cadre de la préparation du concours de piano 2018.
- Concerts de l'orchestre CMGo (Symphonie N° 1 opus 2 de Beethoven et Concerto N° 3 opus 37 de Beethoven ; trois danses slaves et concerto pour violoncelle en si mineur de Dvorak ; Pierre et le loup de Prokofiev).
- Productions des classes de théâtre (*Le Bouc de Fassbinder ; Palace de J.-M. Ribes ; Moi et les autres ; Je ne voudrais pas crever ; Carnage ; Le Chacal indigo ; Jeux de massacre ; Beckett, comédie musicale...*).
- Auditions communes et inter-instrumentales.
- Auditions-examens et certificats publics.
- Concerts extra-muros (bibliothèques, communes et centres, etc.).
- Concerts Musimax, notamment le concert de gala du 9 juin 2017.
- Concerts Musique +, en particulier les concerts de musique de chambre du 5 février 2017.
- Section préprofessionnelle : plusieurs projets spécifiques dont un stage de musique de chambre à la fondation Hindemith de Blonay (du trio à l'octuor), un workshop pour les pianistes autour des transcriptions de György Kurtág de chorals de Jean-Sébastien Bach, une masterclasse de guitare, un projet de spatialisation de la musique contemporaine à travers une œuvre de John Cage, une approche ethnomusicologique de la musique d'Asie du sud-est

et enfin une collaboration avec la classe de composition autour d'œuvres créées par les élèves sur la thématique de l'instrument solo assisté par électronique.

## **B. QUELQUES ACTIONS PARTICULIÈRES**

- Concert Musique pour tous, Grande Salle de la Place Neuve, par le CMgo et les classes de théâtre, à l'adresse des élèves des centres médico-pédagogiques.
- Action de décentralisation : auditions communes dans les différents centres d'enseignement.
- Concours de Genève : participation d'élèves en tant que jurés pour l'attribution du Prix spécial jeune public.
- MusicEnsemble : concert à Lisbonne le 15 juillet et concert de Noël le 14 décembre au Studio Ansermet, concert à Lausanne dans l'émission de la RTS Cœur à cœur le 17 décembre.

## **C. PERSPECTIVES**

- Renouveler une programmation musicale et théâtrale originale et variée en lien avec les projets pédagogiques.
- Programmer le VIII<sup>e</sup> Marathon musical et théâtral dans le cadre des portes ouvertes 2018, avec un focus renouvelé sur les vents.
- Fêter le dixième anniversaire de la filière Musimax par un échange avec l'école Tchaïkovski d'Erevan.
- Reconduire les Estivales du 20 au 25 août 2018.
- Poursuivre une politique de production en lien avec les institutions et festivals à Genève, en Suisse et à l'étranger.
- Reconduire le partenariat avec les institutions théâtrales de la scène genevoise.
- Evaluer le projet Musique pour tous en s'appuyant sur l'expertise de la direction de l'OMP et dégager des perspectives en lien avec les centres d'intervention précoce en autisme (CIPA).
- Organiser la Fête de la musique 2018 à la Place Neuve.

## IV. SUR LE PLAN DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

### A. FINANCES

Les comptes d'exploitation 2017 présentent un déficit de 503 KCHF.

Ce déficit s'explique d'une part par les coûts supplémentaires (hors exploitation) liés au déménagement de la bibliothèque (voir paragraphe « locaux ») pour un montant de 75 KCHF. D'autre part, le coût généré par le nouveau centre d'enseignement à la rue du Stand 56 (voir paragraphe « locaux ») et non prévu au budget s'élève à environ 300 KCHF (dont plus de 120 KCHF de travaux phoniques et d'aménagement, 35 KCHF de frais de déménagement et plus de 50 KCHF de frais d'entretien et charges courantes de fonctionnement des locaux).

L'institution a de nouveau subi une réduction de 1% de sa subvention en 2017, ce qui représente en valeur absolue un montant de 128 KCHF.

Le budget quadriennal 2015-2018 prévoyait également un déficit de 83 KCHF, déficit prévu par le non-financement complet de la filiale Musimax par l'Etat.

La loi 11916 sur le versement des indemnités et des aides financières 2016 conformément au mécanisme des douzièmes provisoires a été votée par le Grand Conseil le 13 octobre 2017 et est entrée en vigueur le 8 décembre. Celle-ci prévoit que les subventions versées pour l'année 2016 aux entités soumises à la loi sur les indemnités et les aides financières ne peuvent être inférieures à celles versées en 2015, à l'exception des cas où un contrat de prestations en force prévoyait en 2016 une baisse de l'indemnité ou de l'aide financière par rapport à 2015.

En application de la loi 11916, le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) a rétrocédé le montant de 146 KCHF correspondant à la baisse de subvention de 1,4% subie par l'institution en 2016. Le montant a été comptabilisé sur l'exercice 2017.

## Perspectives 2018

- La Conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique a annoncé par courrier en septembre 2017 une nouvelle baisse de subvention en 2018 de 1% calculée sur le montant de la subvention inscrite au budget 2017. La subvention 2018 comprendra une augmentation de 659 KCHF en lien avec les modifications intervenant entre le Conservatoire de Musique de Genève et la Haute Ecole de Musique dans l'occupation des différents locaux (centre d'enseignement à la rue du Stand 56 et nouveaux locaux de la bibliothèque) en raison des futurs travaux de rénovation du bâtiment de la Place Neuve. Cette augmentation devrait permettre d'équilibrer les comptes de l'institution sur l'exercice 2018.
- Afin de garantir la qualité des prestations et la pérennité des institutions, les Conseils de Fondation des trois grandes écoles de musique (CMG, CPMDT, IJD) ont décidé en 2017 une augmentation de l'ensemble des écologies de 5% pour l'année scolaire 2017-2018, à l'exception des cours d'initiation musicale et formation musicale qui augmenteront de 3%. L'impact de cette hausse qui n'a été que partielle pour l'exercice 2017 (de septembre à décembre) sera répercuté sur une année entière pour 2018, avec un gain espéré d'environ 80 à 100 KCHF par rapport à l'exercice 2017.
- En 2018, l'institution négociera le nouveau contrat de prestations sur la période 2019-2022 avec l'Etat de Genève.
- Continuer à faire un effort considérable pour baisser les dépenses générales.
- Continuer activement les recherches de fonds privés afin de financer les filières non subventionnées par le mandat de prestation (renforcement du pôle « fundraising »).

## B. RESSOURCES HUMAINES

Les dépenses de personnel administratif, technique et d'enseignement (77,5% des charges) sont maîtrisées et stables par rapport à l'exercice 2017 (+ 0,1%), malgré une augmentation conséquente des charges en personnel auxiliaire technique. Effectivement, dans le cadre du déménagement de la bibliothèque et du transfert du centre d'enseignement de la rue Petitot à la rue du Stand, l'institution a engagé du personnel auxiliaire supplémentaire.

## Perspectives 2018

- Stabiliser les charges du personnel administratif et financier par rapport à l'exercice précédent.
- Dans la mesure du possible, ne pas renouveler les départs à la retraite des collaborateurs.
- Dans le cadre du renouvellement du contrat de prestations avec l'État de Genève, l'institution devra estimer le besoin en RH supplémentaires pour l'exploitation du bâtiment de la Place Neuve lorsque les travaux de restauration seront terminés (fin des travaux prévus en été 2020). Actuellement, le personnel en charge de l'exploitation du bâtiment est engagé par la Haute Ecole de Musique.

## C. INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

En avril 2017, le Conservatoire de Musique de Genève a commandé un audit à la société QOSIT SA.

Cet audit avait pour objectif d'établir une cartographie de l'infrastructure informatique du Conservatoire de Musique, d'un point de vue structurel et technique, de porter une appréciation la plus objective possible sur les points forts et les points faibles et proposer des solutions concrètes pour y remédier.

La société d'audit a procédé à plusieurs visites des locaux, interrogé plusieurs collaborateurs en direct ou par questionnaire.

Les principaux points forts relevés sont la qualité des installations informatiques et le niveau de sécurité élevé du système mis en place.

Les principaux points faibles relevés sont l'absence d'un dossier technique complet et détaillé et un surdimensionnement de l'infrastructure actuelle en rapport aux besoins de l'institution (27 serveurs pour 22 utilisateurs).

## Perspectives 2018

Mise en place des principales recommandations de la société d'audit informatique, soit :

- Création d'un dossier technique complet et précis, maintenu à jour et contenant toutes les informations utiles du réseau informatique du Conservatoire.



- Simplification de l'architecture réseau en réduisant le nombre de serveurs.
- Etude de la possibilité d'externaliser une partie ou l'ensemble de l'infrastructure informatique afin de s'affranchir des coûts liés au matériel et aux ressources de fonctionnement.

## D. LOCAUX

Dans le cadre du projet de restauration du bâtiment de la Place Neuve, la bibliothèque du Conservatoire a été transférée dans de nouveaux locaux. Les partitions et les livres sont dorénavant répartis sur deux sites : à la rue de Hollande 12 pour le bureau d'accueil et les documents consultés régulièrement et à la rue de la Synagogue 33-37 pour les archives non courantes.

Une convention entre la Haute Ecole de Musique (HEM) et le Conservatoire de Musique de Genève (CMG), toujours liée au projet de restauration du bâtiment de la Place Neuve et signée en janvier 2017, stipule que le CMG doit libérer les locaux d'enseignement qu'il occupe à la rue Petitot 8-10 le 15 juillet 2018, ultime délai. A cette fin, le Conservatoire de Musique a libéré les locaux de ce centre d'enseignement au début de l'année scolaire 2017 et a intégré un nouveau bâtiment de 5 étages à la rue du Stand 56. L'institution continue d'enseigner dans quelques salles à la rue Jean-Petitot, notamment la harpe, le clavecin et les vents. Un bail à loyer a été signé pour une durée de 5 ans avec deux options de sortie, après 3 ou 4 ans selon l'avancement des travaux du bâtiment de la Place Neuve. Des travaux d'aménagement et d'acoustique ont été effectués durant l'été 2017.

## Perspectives 2018

- Les travaux de rénovation de l'immeuble de la Place Neuve débuteront en juillet 2018.
- Le Conservatoire de Musique de Genève a formé et forme des générations successives de Meyrinois, enfants et adolescents. De son côté, la commune de Meyrin met à sa disposition des locaux sur cinq lieux différents. La multiplicité des lieux et leur éloignement géographique limitent aujourd'hui grandement l'organisation d'activités communes aux différents types d'enseignement et la production de concerts et spectacles sur la cité de Meyrin.

En collaboration avec la commune de Meyrin, le Conservatoire de Musique projette d'aménager une partie des locaux de la crèche Arc-en-ciel contre la mise à disposition des locaux sans contrepartie pour une longue période. La perspective de pouvoir regrouper tous les types d'enseignements dispensés par le CMG sur un même lieu apparaît indispensable afin de créer un effet de synergie et de lisibilité des activités, dans l'intérêt tout à la fois du Conservatoire et de la commune de Meyrin.

## **E. COMMUNICATION**

Un nouveau site intranet à l'usage des professeurs et du personnel administratif a été développé et implémenté. Il est beaucoup plus ergonomique que le précédent. A terme, l'objectif de ce site est de se substituer aux informations du mémento (brochure regroupant toutes les informations et formulaires nécessaires à l'enseignement, aux locaux, RH...) qui est distribué aux professeurs à la réunion de rentrée scolaire.

Une nouvelle signalétique a été installée dans le nouveau centre d'enseignement de la rue du Stand 56.

La mise en place d'une tarification forfaitaire pour les projets récurrents de l'institution (Marathon musical, programme des cours, concerts de la filière Musimax...) est à l'étude. Cette nouvelle tarification a pour objectif à terme de baisser les coûts de conception et impression d'environ 25%.

### **Perspectives 2018**

- Création de petites vidéos pédagogiques pour la promotion des cours complémentaires.
- Développement des réseaux sociaux (Facebook, Instagram...).

	2017	2016
<b>Total du bilan CMG</b>	<b>24'548'682</b>	<b>20'297'440</b>
Charges de personnel	11'637'764	11'621'672
Amortissement Immeuble Place Neuve	500'000	500'000
Autres charges (y compris amortissements et provisions) *	2'876'391	2'606'355
<b>Total des charges</b>	<b>15'014'155</b>	<b>14'728'027</b>
Ecologies	3'200'042	3'242'859
Produits des locations et des ventes	219'145	152'639
Subventions – Canton de Genève	10'342'995	10'281'380
Subventions non monétaires – Canton de Genève *	-	-
Location immeuble Place Neuve	464'000	464'000
Dons Tiers	176'490	214'500
Autres produits	112'106	116'921
<b>Total des revenus</b>	<b>14'514'778</b>	<b>14'472'299</b>
Produits financiers	416	416
Charges financières	(4'067)	(5'591)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(503'030)</b>	<b>(260'902)</b>

\* Depuis 2015, la subvention non monétaire, droit de superficie du canton de Genève est inscrite en pied de bilan des comptes du Conservatoire.

(Selon rapport de l'organe de révision)

Nombre d'élèves inscrits	2 279
Personnel enseignant en nb. de postes (EPT)	63,53
Personnel administratif en nb. de postes (EPT)	13,52
<b>Total personnel fixe en nb. de postes (EPT)</b>	<b>77,05</b>
Personnel enseignant en nb. de personnes	143
Personnel administratif en nb. de personnes	23
<b>Total personnel fixe en nb. de personnes</b>	<b>166</b>

## CONSEIL DE FONDATION AU 31.12.2017

<b>M. Nicolas Jeandin</b>	président
<b>M. Francis Waldvogel</b>	vice-président
<b>M. Metin Arditi</b>	membre
<b>M. François Stride</b>	membre, représentant des professeurs
<b>Mme Domenica Musumeci</b>	membre, représentante des professeurs
<b>M. Robert Cramer</b>	membre
<b>Mme Helena Maffli</b>	membre
<b>M. Adrian Kreda</b>	doyen des classes de piano CMG, membre
<b>M. Eric Eigenmann</b>	membre
<b>Mme Nathalie Fontanet</b>	membre
<b>M. Gabriel Safdié</b>	membre
<b>M. Philippe Dinkel</b>	directeur HEM-CSMG, membre
<b>M. Eric Jaques-Dalcroze</b>	membre
<b>Mme Françoise de Mestral</b>	membre

### Comité de direction

<b>Mme Eva Aroutunian</b>	directrice CMG
<b>M. Philippe Chanon</b>	directeur adjoint CMG
<b>M. Nicolas Tosio</b>	directeur adjoint administratif et financier CMG

### Organe de révision

Global Audit Service (Genève)

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GENÈVE EST SUBVENTIONNÉ  
PAR L'ÉTAT DE GENÈVE



LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GENÈVE EST SOUTENU PAR :

FONDATION PRIVÉE GENEVOISE

**drosos (...)**

Milos Kasic  
Charitable Foundation



FRANÇOIS & MARIE-FRANCE  
**MINKOFF**  
FONDATION



FONDATION  
ARDITI

SOCIÉTÉ DES AMIS ET ANCIENS ÉLÈVES  
DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GENÈVE

**autisme**  
GENÈVE

FONDATION SIGG

■ Teamco  
■ Foundation  
■ Schweiz

Fondation **Tempo**

Eliane Dessimoz



Geldolph A. Everts



**CONSERVATOIRE  
DE MUSIQUE DE GENÈVE**  
MUSIQUE • THÉÂTRE

BD DU THÉÂTRE 5  
CASE POSTALE 5155  
CH-1211 GENÈVE 11

T +41 22 319 60 60  
F +41 22 319 60 62

**WWW.CMG.CH**

**CONSERVATOIRE  
DE MUSIQUE DE GENÈVE**

BD DU THÉÂTRE 5  
CASE POSTALE 5155  
CH-1211 GENÈVE 11

T +41 22 319 60 60  
F +41 22 319 60 62

**[WWW.CMG.CH](http://WWW.CMG.CH)**

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GENÈVE EST SUBVENTIONNÉ  
PAR LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE